

Evaluation de la situation épidémiologique

RAG 13/10/2021

Afin de mieux garder l'épidémie sous contrôle en Belgique, il a été proposé de passer d'une phase de gestion de crise nationale à une phase de gestion du risque, avec si nécessaire des mesures supplémentaires locales pour contenir des résurgences localisées. Dans ce contexte, le RAG a proposé des seuils pour distinguer les différents niveaux d'alarme. Ces niveaux d'alarme ont été validés par le Risk Management Group, et sont décrits <u>ici</u>. Le point de basculement vers une phase de gestion du risque correspond au passage du niveau d'alarme 3 au niveau d'alarme 2. Le basculement inverse, de la gestion du risque vers la gestion de crise nationale, doit être envisagé lorsqu'au moins deux provinces ont atteint un niveau d'alarme 3 ou plus. Cette décision est de nature politique et est prise par le Comité de concertation.

En plus de ces seuils spécifiques, l'analyse de la situation épidémiologique repose sur une évaluation plus large, prenant en compte des indicateurs qualitatifs (ex. existence de clusters) et stratégiques (ex. stratégie de test).

PRINCIPAUX CONSTATS ET RECOMMANDATIONS

Après une longue période avec une tendance stable, une augmentation récente est observée du nombre de nouvelles infections, même si celle-ci reste pour l'instant limitée. Cette augmentation concerne toutes les provinces flamandes, et peut-être le résultat des assouplissements des mesures du 1er octobre dans la région. En Wallonie, on constate une augmentation dans les provinces du Brabant wallon et du Luxembourg. À Bruxelles et à Liège, où des mesures plus strictes sont encore en vigueur, on observe encore une légère diminution, ce qui peut indiquer un effet favorable du maintien de mesures (limitées), telles que le port d'un masque buccal et le télétravail. Toutefois, le Rt à Liège a augmenté et est à nouveau supérieur à 1 et le PR reste également élevé, ce qui démontre une situation toujours précaire.

L'augmentation des infections ne peut être attribuée à une augmentation du nombre de tests (nombre stable), mais plutôt à une plus forte circulation du virus, ce qui est également mis en évidence par une augmentation du PR chez les personnes symptomatiques, en particulier en Wallonie et en Flandre.

L'incidence reste la plus élevée chez les enfants en école primaire (7-12 ans). Des signaux du terrain semblent indiquer que la nouvelle stratégie de testing et de quarantaine pour les enfants < 12 ans¹, introduite depuis fin septembre, donne lieu à une transmission prolongée dans les écoles. Malgré que cela ne se reflète pas encore dans les données sur les clusters dans les écoles, il s'agit d'une préoccupation qui doit être suivie de plus près. Pour les jeunes en âge de fréquenter l'école secondaire (13-18 ans), on observe un impact clair de la vaccination sur le nombre d'infections en Flandre, et dans une moindre mesure en Wallonie.

Il est encore trop tôt pour constater un éventuel impact du nombre croissant d'infections sur le nombre de nouvelles hospitalisations. Pour l'instant, la situation dans les hôpitaux reste stable.

-

¹ Fin de la quarantaine pour les contacts à haut risque < 12 ans (en dehors du contexte familial) après un premier test négatif, s'il n'y a qu'un seul cas dans la classe/groupe.

Le niveau d'alerte reste inchangé au niveau national, provincial et pour la région de Bruxelles-Capitale.

Classement décisionnel national : Niveau d'alerte 2 avec une tendance légèrement croissante des nouvelles infections et une tendance stable des hospitalisations.

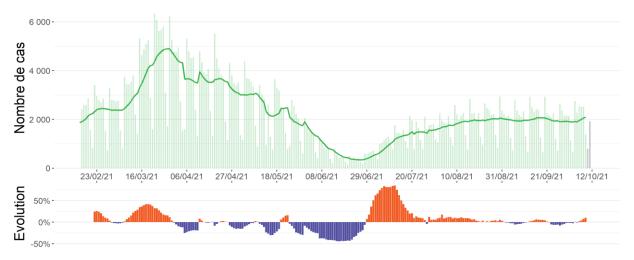
NIVEAU NATIONAL

Indicateurs d'intensité

Le nombre de nouvelles infections a légèrement augmenté au cours de la semaine du 3 au 9 octobre, avec une moyenne de 2 095 nouvelles infections par jour, contre 1 901 la semaine précédente (+ 10 %) (Figure 1).

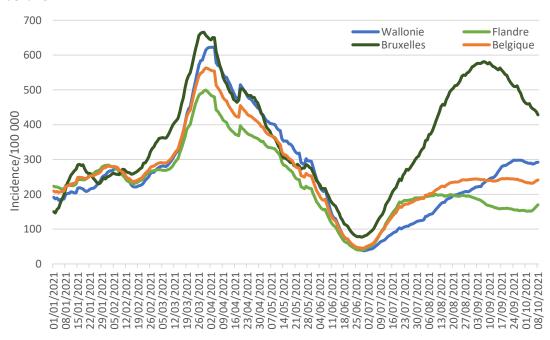
Le <u>taux de reproduction</u> (Rt) basé sur le nombre de nouvelles infections était également à nouveau supérieur à 1 la semaine dernière (1,079 comparé à 0,985 la semaine précédente).

Figure 1 : Évolution du nombre total de nouvelles infections confirmées en Belgique depuis 15/02/2021



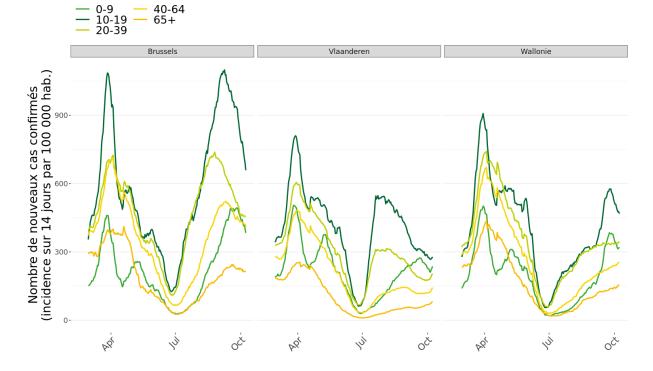
L'<u>incidence cumulée sur 14 jours</u> a légèrement augmenté au niveau national, pour atteindre une valeur de 243/100 000 cette semaine, comparé à 233/100 000 la semaine précédente. Pour la première fois depuis mi-juillet, l'incidence a augmenté en Flandre (Figure 2). A Bruxelles, on constate une nouvelle baisse et en Wallonie, la tendance est globalement stable (avec des fluctuations).

Figure 2 : Incidence cumulée sur 14 jours pour 100 000, Belgique et par région, depuis 01/01/2021



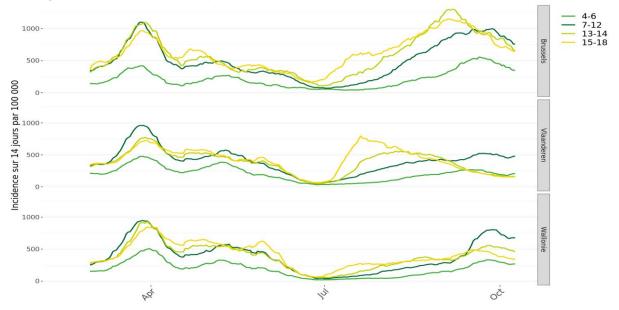
Des tendances régionales très différentes sont toujours observées en fonction de l'âge. A Bruxelles, on observe une nouvelle diminution de l'incidence dans tous les groupes d'âge, mais toujours principalement pour les 10-19 ans et les 20-39 ans (Figure 3). En Flandre, on observe désormais une augmentation dans toutes les tranches d'âge, à l'exception de celle des 10-19 ans. En Wallonie, on observe également une diminution de l'incidence dans les groupes d'âge scolaire (0-9 ans et 10-19 ans), une stabilisation pour les 20-39 ans et une nouvelle augmentation pour les groupes d'âge de plus de 40 ans.

Figure 3: Incidence cumulée sur 14 jours pour 100 000, par groupe d'âge et par région, septembre 2020 à la semaine écoulée



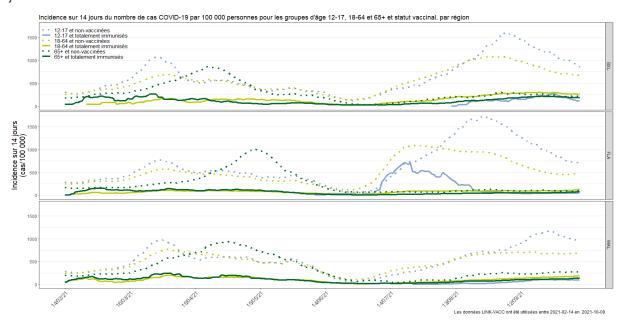
Si l'on examine plus en détail les groupes d'âge des enfants en âge scolaire, on constate que l'incidence dans toutes les régions est la plus faible pour les 4-6 ans (~ maternelle) (Figure 4). En Flandre, cependant, l'incidence est également faible pour les 12-17 ans, grâce à une couverture vaccinale élevée (82 % des 12-17 ans sont entièrement vaccinés). En Wallonie (couverture vaccinale de 58 %), l'incidence est également nettement plus faible chez les 12+, alors qu'à Bruxelles (couverture vaccinale de 30 %), il n'y a pas de différence entre les 7-12 ans et les groupes plus âgés.

Figure 4 : Incidence cumulée sur 14 jours pour 100 000, par groupe d'âge entre 4 et 18 ans et par région, de mars 2021 à ce jour.



La Figure 5 et le Tableau 1 présentent les incidences sur 14 jours pour les personnes vaccinées et non vaccinées par région, depuis janvier 2021 et pour les deux dernières semaines. L'incidence reste la plus élevée chez les jeunes de 12 à 17 ans non-vaccinés, avec la valeur la plus élevée dans ce groupe en Wallonie.

Figure 5 : Incidence cumulée à 14 jours par statut vaccinal et par région, janvier 2021 à ce jour²



5

² L'incidence temporairement élevée pour les 12-17 ans vaccinés en Flandre s'explique par les très faibles chiffres au début de la campagne de vaccination, qui ont rendu les résultats très variable et donc moins fiables.

Tableau 1 A/ Incidences cumulées (14 jours) par région, groupe d'âge et statut vaccinal, 27/09-10/10/2021

		Bruxelles	Flandre	Wallonie
12-17	Totalement vaccinés	108,3	48,3	93,7
	Non vaccinés	847,1	732,6	948,3
18-64	Totalement vaccinés	251,8	127,9	188,6
	Non vaccinés	662,1	474,5	682,4
65+	Totalement vaccinés	186,3	74,6	133,5
	Non vaccinés	219,1	105,7	272,7

B/ Pourcentage et nombre de personnes non vaccinées par région et par groupe d'âge, 27/09 – 10/10/2021

		Bruxelles	Flandre	Wallonie
12-17	% Non vaccinés	64,3%	15,3%	37,5%
	# population	54 311	67 150	98 582
18-64	% Non vaccinés	34,8%	9,4%	21,2%
	# population	273 011	373 694	469 011
65+	% Non vaccinés	17,7%	4,1%	10,8%
	# population	28 164	55 888	75 035

Le <u>nombre de tests effectués</u> est resté stable au cours de la semaine écoulée, avec une moyenne de 44 469 tests par jour au cours de la période du 3 au 9 octobre, comparé à environ 44 500 tests réalisés la semaine précédente (Figure 6). Chez les 10-19 ans, on observe une diminution, tandis que la tendance dans les autres groupes d'âge est plutôt stable ou en légère augmentation. La tendance stable concerne toutes les indications, à l'exception d'une légère diminution du dépistage des individus symptomatiques et d'une petite augmentation du dépistage des contacts à haut risque (Figure 7).

Figure 6 : Nombre de tests réalisés par groupe d'âge à partir du15/02/21

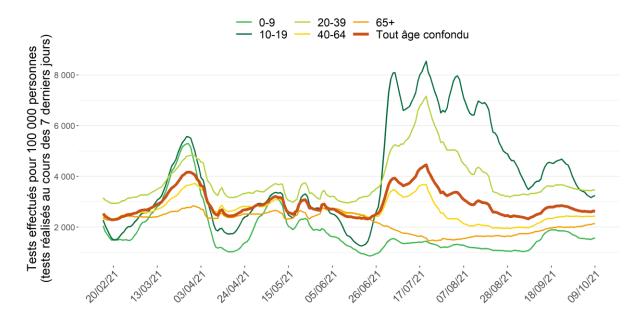
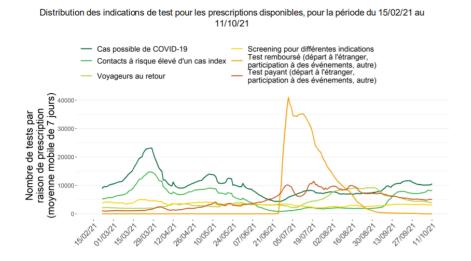


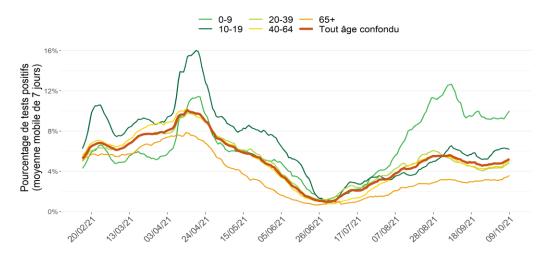
Figure 7 : Nombre de tests effectués par indication et par jour, depuis le 01/01/2021 Sur base des eforms / CTPC, disponibles pour environ 60 % des tests



Le nombre d'<u>autotests</u> vendus en pharmacies³ a diminué de manière significative au cours de la semaine du 4 au 10 octobre, avec un total de 24 337 tests vendus, comparé à environ 30 000 tests la semaine précédente (Source: APB & OPHACO). Cependant, davantage de codes CTPC ont été créés pour la confirmation d'un autotest positif pour cette période (n = 382), dont 90 % avaient un test PCR positif (légère augmentation).

Le <u>taux de positivité</u> (PR) a continuer de légèrement augmenter, avec une valeur de 5,1 % au cours de la semaine écoulée, comparé à 4,7 % la semaine précédente (Figure 8). L'augmentation concerne toutes les tranches d'âge à l'exception des 10-19 ans (6,2 % contre 6,1 % la semaine précédente, contrairement à la forte augmentation observée la semaine dernière dans ce groupe).

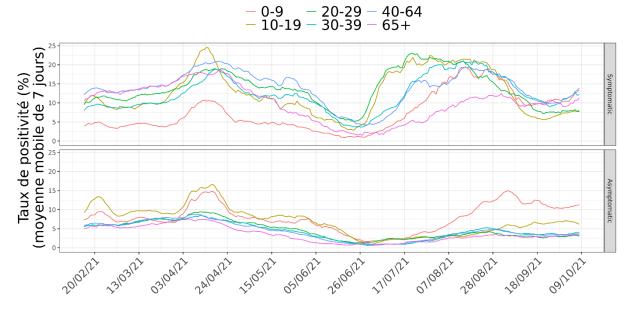
Figure 8 : Taux de positivité par groupe d'âge à partir du 15/02/21



³ Données préliminaires, retard possible dans le rapportage pour les jours plus récents. Sous-estimation possible car l'enregistrement nominatif des citoyens sans remboursement majoré n'est pas une obligation mais une recommandation.

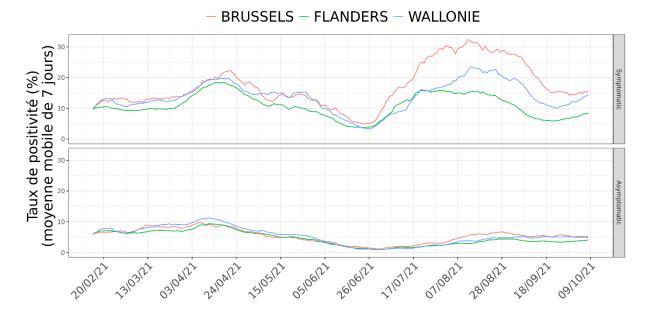
L'augmentation du PR concerne principalement les personnes symptomatiques, dans presque tous les groupes d'âge sauf les 10-19 ans et les 20-29 ans (Figure 9). Pour les asymptomatiques, la tendance est globalement stable.

Figure 9 : Taux de positivité par groupe d'âge et en fonction de la présence ou non de symptômes



L'augmentation du PR pour les personnes symptomatiques est principalement observée en Wallonie, suivie de la Flandre (Figure 10). A Bruxelles, la tendance est plutôt stable.

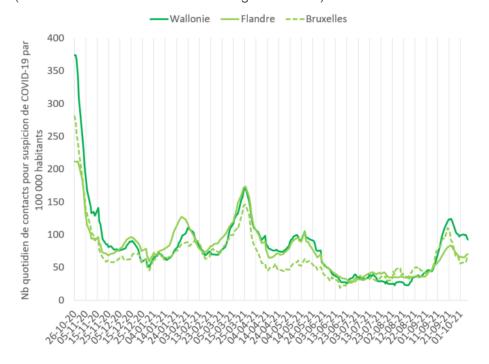
Figure 10 : Taux de positivité par région, individus symptomatiques et asymptomatiques, à partir du 15/02/2021



Le nombre de consultations pour suspicion de COVID-19 chez les <u>médecins généralistes</u> est resté stable au cours de la semaine 40 pour atteindre une moyenne nationale de 73 contacts pour 100 000 habitants par jour, comparé à 72/100 000 la semaine dernière (Source : Baromètre des médecins généralistes) (Figure 11). Toutefois, la tendance varie selon les régions, avec une diminution enregistrée en Wallonie et une augmentation en Flandre et à Bruxelles.

L'incidence des <u>consultations pour symptômes grippaux</u> rapportée par le réseau des médecins vigies a diminué pour atteindre 89 consultations pour 100 000 habitants par semaine (contre 120 la semaine précédente) mais la différence n'est pas statistiquement significative. La charge de travail perçue pour cause de suspicion de COVID-19 a également diminué de manière non-significative, avec un total de 36 % des médecins la jugeant trop élevée (27 %) ou très élevée (9 %), comparé à 44 % la semaine précédente.

Figure 11 : Nombre de contacts quotidiens chez les médecins pour suspicion de COVID-19 par 100 000 habitants et par région, 26/10/2020 - 08/10/2021⁴ (Source: Baromètre des médecins généralistes)



9

⁴ Weekends et fériés non inclus; chaque jour représente une moyenne mobile sur 5 jours.

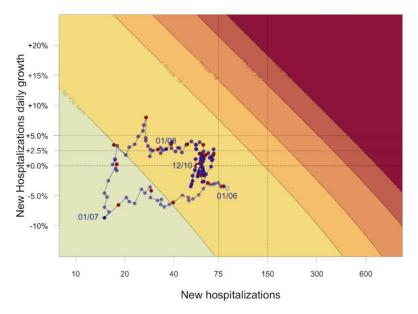
Indicateurs de sévérité

Le nombre de nouvelles <u>hospitalisations</u> pour COVID-19 a très légèrement diminué au cours de la semaine du 6 au 12 octobre, avec en moyenne 56 admissions par jour (- 6 %). La Figure 12 présente une tendance globale fluctuante, allant d'une légère augmentation à une croissance nulle.

La proportion de résidents d'une maison de soins résidentiels sur le nombre total de patients admis est restée stable depuis des mois (3 %).

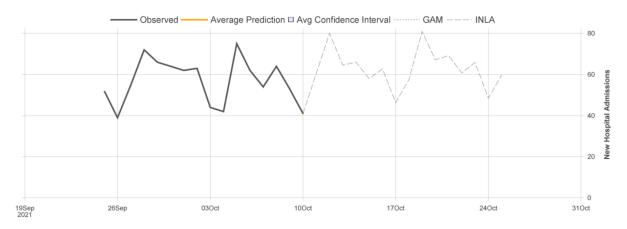
Figure 12 : Evolution du nombre de nouvelles hospitalisations et du rapport qui indique la croissance ou décroissance, 01/02 - 12/10/21. Les lignes en pointillé horizontales représentent une croissance de 2,5 % et de 5 %. Les lignes en pointillé verticales représentent les seuils de 75 et 150 nouvelles hospitalisations.

Travail de Christel Faes, UHasselt



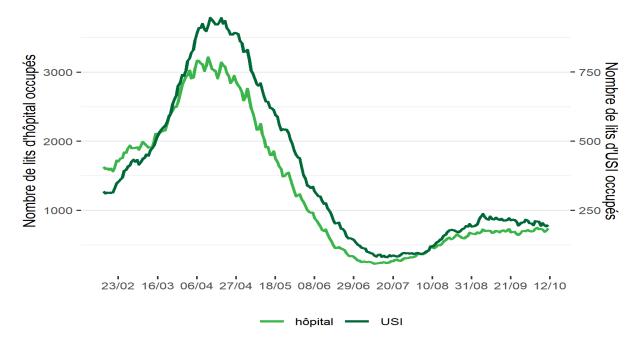
Alors que le <u>taux de reproduction</u> (Rt) basé sur le nombre de nouvelles hospitalisations était à nouveau supérieur à 1 la semaine dernière (1,039), il est maintenant retombé à une valeur juste inférieure à 1 (0,980). Le modèle de prédiction du nombre de nouvelles hospitalisations montre toujours une tendance légèrement en hausse (Figure 13).

Figure 13 : Evolution et prédiction du nombre de nouvelles admissions à l'hôpital sur base d'un modèle de Sciensano



Le nombre de <u>lits d'hôpitaux</u> occupés par des patients COVID-19 (n = 767, + 3 %) est resté assez stable au cours de la semaine passée, et le nombre de lits occupés aux soins intensifs (n = 200, - 5 %) a légèrement diminué (Figure 14). Il y a eu 15 transferts de patients au cours de la semaine écoulée (comparé à 23 la semaine précédente).

Figure 14 : Nombre de lits occupés à l'hôpital et aux soins intensifs, 15/02/21 – 12/10/21



De plus amples informations sur la surveillance des hôpitaux sont disponibles dans <u>un rapport</u> <u>hebdomadaire</u>.

Le nombre de <u>décès</u> a encore légèrement augmenté. Au cours de la semaine du 4 au 10 octobre (semaine 40), un total de 63 décès a été enregistré (par rapport à 59 la semaine précédente), soit entre 4 et 14 décès par jour. Un tiers de ces décès a eu lieu à Bruxelles. Quatorze décès concernaient des résidents de MRS (22,2 %). Le nombre de décès parmi les résidents de MRS n'a pas été aussi élevé depuis la semaine 22. Le taux de mortalité en semaine 40 était de 0,55/100 000 habitants en Belgique, 0,6/100 000 en Wallonie (légère diminution), 0,32/100 000 en Flandre (légère augmentation) et 1,64/100 000 à Bruxelles (plus forte augmentation).

Autres indicateurs

Couverture vaccinale (%)

La couverture vaccinale est restée stable. Au total, 75 % de la population est partiellement vaccinée et 74 % entièrement vaccinée (Figure 15).

Figure 15 : Couverture vaccinale pour une vaccination complète en Belgique et par région



Wallonie (à l'exclusion de la Communauté germanople

Les indicateurs de suivi dans les maisons de repos et de soins (MRS) montrent toujours une tendance fluctuante, avec des chiffres globaux qui restent faibles (nombre de nouveaux cas confirmés de COVID-19 pour 1 000 < 4 pour les résidents de MRS et < 3 pour le personnel; nombre de nouvelles hospitalisations pour 1 000 résidents < 0,6; voir le <u>dashboard</u> pour plus de détails). Le nombre de membres du personnel absents en raison d'une infection possible ou confirmée de COVID-19 a diminué par rapport à la semaine dernière dans toutes les régions (< 5 pour 1 000 membres du personnel).

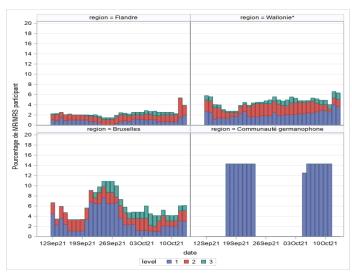
Le taux de participation (au moins une participation par semaine) reste faible (25 % en Flandre jusque lundi, 56 % en Wallonie, 70 % à Bruxelles et 56 % en Communauté germanophone), ce qui peut avoir un impact sur les chiffres. En raison de problèmes techniques avec l'e-portail, aucune donnée pour le mardi 12 octobre n'a été reçue de Agentschap Zorg en Gezondheid. Au cours de la semaine 40, 10 nouveaux clusters possibles ont été détectés (par rapport à 11 la semaine précédente). Deux pourcent des MRS de la Wallonie, Bruxelles et la Communauté germanophone ont signalé une prévalence d'au moins 10 cas confirmés parmi les résidents (= un foyer important).

Le nombre de MRS par niveau d'alerte⁶ est présenté dans la Figure 16.

⁵ Il s'agit de clusters possibles car identifiés sur la base de données de surveillance. Une investigation serait nécessaire pour confirmer cela dans la pratique. Comme la date à laquelle le premier cas confirmé de COVID-19 a été signalé est considérée comme la date de début du foyer, ce chiffre peut être complété à posteriori.

⁶ Niveau 0 : pas de nouveaux cas les 7 derniers jours ; niveau 1 : 1 nouveau cas confirmé parmi les résidents dans les 7 derniers jours ; niveau 2 : 2 nouveaux cas confirmés ou plus parmi les résidents dans les 7 derniers jours ; niveau 3 : ≥ 10 % de cas confirmés parmi les résidents dans les 7 derniers jours. Chaque MRS ne peut se trouver que sur un seul niveau.

Figure 16 : Évolution du pourcentage de MRS aux niveau 1, niveau 2 et niveau 3, (en fonction du nombre de MRS participantes) par région et par jour pour les derniers 30 jours



^{*} Sans les MRS germanophones

De plus amples informations sur la situation en MRS sont disponibles dans le rapport: https://covid-19.sciensano.be/sites/default/files/Covid19/COVID-

19 Surveillance MR MRS.pdf.

Le nombre de <u>nouveaux clusters</u> a encore légèrement diminué au cours de la semaine 40 (4 au 10 octobre) (n = 472, comparé à 529 la semaine précédente) (Figure 17), à nouveau principalement en Wallonie. Le nombre total de <u>clusters actifs</u> a très légèrement augmenté (2 766 comparé à 2 701 la semaine précédente). La majorité des clusters signalés sont toujours observés dans des crèches et des écoles (éducation) (227 nouveaux clusters et 1 428 clusters actifs), ainsi que sur le lieu de travail (118 nouveaux clusters et 585 clusters actifs sur le lieu de travail), mais dans les deux cas on constate une légère diminution des nouveaux clusters et des clusters actifs cette semaine (Figure 18).

Figure 17 : Evolution du nombre de nouveaux clusters, semaine 7 à 40/2021 Sources : AZG, AViQ, COCOM

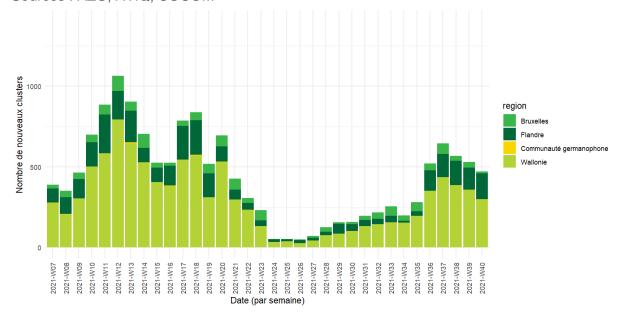
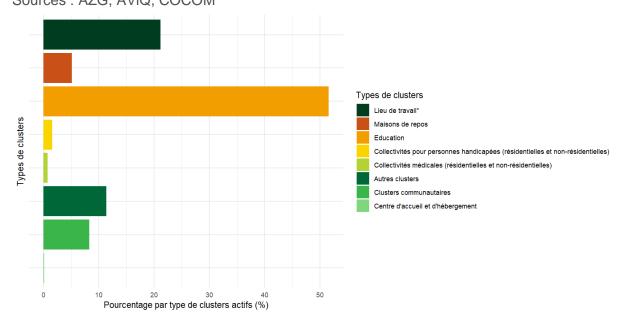


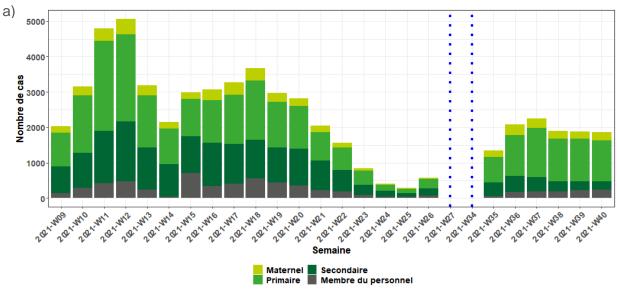
Figure 18 : Clusters actifs par catégorie, semaine 40/2021 Sources : AZG, AViQ, COCOM

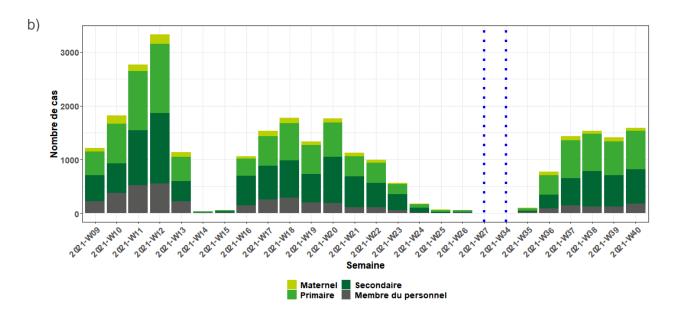


Le nombre <u>d'infections dans les écoles</u> de l'enseignement néerlandophone est resté stable au cours de la semaine écoulée, parmi les élèves (n =1 625) et parmi les membres du personnel (n = 245) (Figure 19). La raison de test pour les élèves ayant eu un test positif (raison inconnue pour 11 % des cas), était pour 44 % des cas un contact à haut risque à l'école, pour 30 % un contact à haut risque en dehors de l'école et pour 13 % des cas la présence de symptômes. Dans les écoles francophones, il y a une augmentation du nombre d'infections rapportées aussi bien chez les élèves (n = 1 410) que chez les membres du personnel (n = 180).

Figure 19 : Nombre de cas parmi les élèves et de membres du personnel, semaines 9/2021 – 40/2021, a) enseignement néerlandophone et b) enseignement francophone



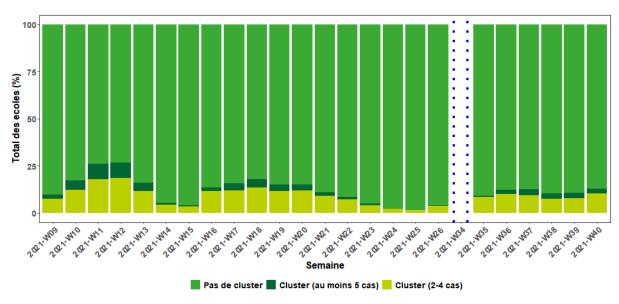




Dans l'enseignement néerlandophone, le nombre d'écoles avec un cluster actif a de nouveau légèrement augmenté (Figure 20). Dans l'enseignement francophone, les données sur le nombre d'écoles ayant un cluster sont encore incomplètes en raison d'un changement dans le système de rapportage.

Figure 20 : Nombre d'écoles sans et avec un cluster actif, par semaine, semaines 9/2021 - 40/2021, enseignement néerlandophone

Source: surveillance LARS



Le nombre d'écoles présentant des clusters importants (10 cas ou plus) reste très limité (Tableau 2). A noter que les données pour l'enseignement francophone pourraient être sous-estimées, car le nouveau système d'enregistrement n'est encore que partiellement utilisé.

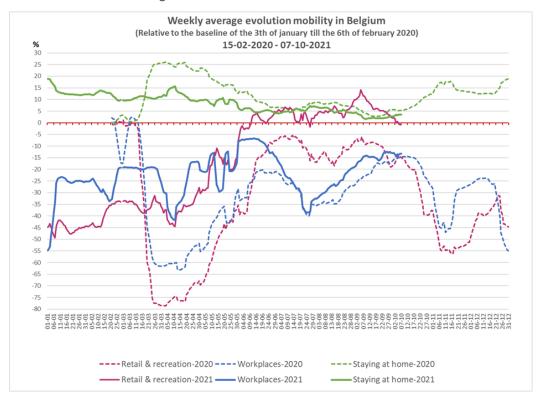
Tableau 2 : Nombre de cas secondaires par niveau scolaire, semaine 40/2021 Source : LARS et collectivity tool

Nombre de cas	Enseignement primaire	Enseignement secondaire	Total					
secondaires	N (%)	N (%)	N (%)					
	Enseignement néerlandophone							
0	1526 (89 %)	840 (93 %)	2366 (90 %)					
1	121 (7 %)	60 (7 %)	181 (7 %)					
2-3	42 (2 %)	7 (< 1 %)	49 (2 %)					
4-9	20 (1 %)	0	20 (<1 %)					
10-14	2 (<1 %)	0	2 (<1 %)					
15+	2 (<1 %)	0	2 (<1 %)					
	Enseigne	ement francophone						
0	1561 (96 %)	690 (96 %)	2251 (96 %)					
1	41 (3 %)	21 (3 %)	62 (3 %)					
2-3	12 (<1 %)	6 (<1 %)	18 (<1 %)					
4-9	16 (<1 %)	3 (<1 %)	19 (<1 %)					
10-14	1 (<1 %)	0	1 (<1 %)					
15+	2 (<1 %)	2 (<1 %)	4 (<1 %)					

Le <u>lieu et la source de l'infection</u> sont identifiés pour respectivement 58 % et 46 % des cas index. Pour la période du 3 au 10 octobre, il n'y a pas eu de changements majeurs par rapport aux semaines précédentes. Le nombre d'infections acquises à la maison et lors d'activités d'adolescents restent important (27 % et 10 %, respectivement), tandis que le nombre d'infections acquises lors de voyage continue de diminuer (< 1 %). Pour les sources d'infection, un cohabitant et un camarade de classe restent toujours les plus fréquemment rapportés (26 % et 7 % respectivement).

Les données relatives à la <u>mobilité</u> basées sur les données de Google montrent une stabilisation des déplacements vers les lieux de travail et une légère augmentation du temps passé à domicile. L'évolution de ces indicateurs reste similaire à la même période en 2020 (Figure 21). Malgré une diminution progressive des déplacements vers les commerces et les centres de loisir, le niveau de cet indicateur est encore beaucoup plus élevé qu'à la même période l'année passée.

Figure 21 : Evolution de la mobilité en Belgique, 15/02/2020 à aujourd'hui Source : Données Google



Au cours de la semaine du 3 au 9 octobre, 198 098 <u>voyageurs</u> sont arrivés en Belgique (diminution, comparé à environ 250 000 la semaine précédente). Le nombre de voyageurs en provenance d'une zone rouge a encore diminué en nombre absolu (n = 124 063), et proportionnellement (63 % des voyageurs comparé à 65 % la semaine précédente). La proportion de voyageurs en provenance d'une zone rouge arrivant à Bruxelles a encore augmenté (27 % contre 23 % la semaine dernière). Un premier résultat de test est disponible pour 72 % des voyageurs à tester⁷ (82 % pour ceux arrivés le 03/10 et 57 % le 09/10). Le PR parmi les personnes testées est resté globalement stable et faible (1,5 %). Pour certains pays, comme la Roumanie, le PR est encore élevé (7,5 %).

La <u>surveillance des eaux usées</u>, basée sur trois indicateurs⁸, montre une diminution du nombre de zones présentant un niveau d'alerte (Figure 22). Les résultats du 6 octobre montrent que parmi les 39 zones couvertes par la surveillance⁹, 5 zones présentent au moins un des indicateurs en alerte (par rapport à 11 la semaine précédente). Aucune zone ne présentait une alerte pour l'indicateur "haute circulation", 3 zones pour l'indicateur "augmentation rapide" (Basse Wavre, Beersel et Roulers) et 3 zones pour l'indicateur "tendance à la hausse" (Basse

_

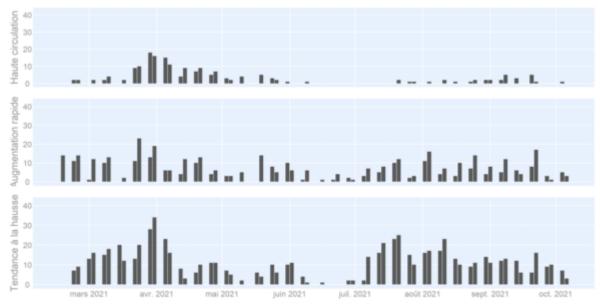
⁷ Les voyageurs de retour de zone rouge ayant un numéro de registre national (NISS), n'ayant pas de certificat de vaccination ou de rétablissement et qui ont séjourné à l'étranger pendant plus de 48 heures.

⁸ Cette surveillance suit l'évolution de la concentration du virus SARS-CoV-2 dans les eaux usées. L'indicateur "Haute circulation" indique les zones où les concentrations virales mesurées sont élevées (plus de la moitié de la valeur maximale enregistrée depuis février 2021 pour cette station). L'indicateur "Augmentation rapide" indique les zones dans lesquelles la circulation a augmenté rapidement lors de la semaine précédente (+ 10 % au cours des 7 derniers jours). L'indicateur "Tendance à la hausse" indique les bassins où les concentrations virales sont en augmentation depuis plus de 6 jours.

⁹ En raison des inondations de juillet, les stations d'épuration de Wegnez (Verviers) et Grosses-Battes (Liège) sont toujours temporairement hors service. Ces deux zones ne sont donc pour le moment pas reprises dans la surveillance. Liège est encore bien représentée, mais Verviers ne l'est pas. Aucun échantillon n'a été reçu pour la station de Gand.

Wavre, Mouscron et Marche-en-Famenne). Le Brabant wallon est la seule province qui est positive pour au moins un des trois indicateurs d'alerte.

Figure 22 : Evolution du nombre de stations d'épuration participantes avec des indicateurs positifs



Plus d'informations sur la méthodologie et l'analyse des résultats sont disponibles dans un Rapport hebdomadaire.

Variants du virus

Les résultats de la surveillance génomique en Belgique restent stables. Au cours de la période du 27 septembre au 10 octobre, sur un total de 526 échantillons analysés dans le cadre de la surveillance de base, le variant Delta¹⁰ a été identifié dans 100 % des cas.

Pour le moment, il n'y a pas de nouveaux variants « of concern » pour lesquels des restrictions de voyage supplémentaires devraient être envisagées. Pour les semaines 33 à 40, on a également trouvé principalement la variante Delta (98,6 %), et dans une mesure très limitée le variant Alpha¹º, au sein des voyageurs arrivants.

Plus de résultats sont disponibles sur le <u>site du CNR</u>.

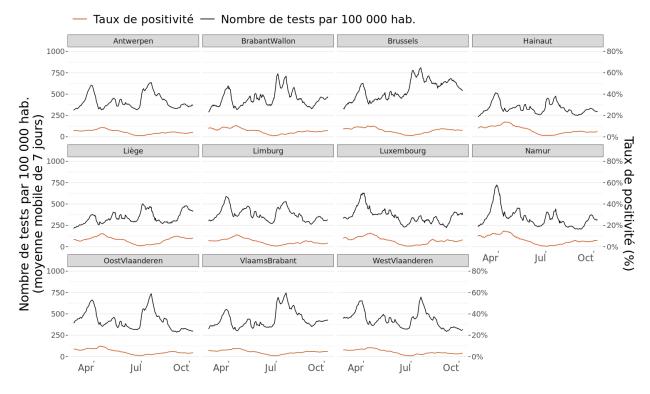
18

¹⁰ Variant Delta ou B.1.617/"variant Indien", variant Alpha ou B.1.1.7/variant UK.

PROVINCES

Le nombre de tests réalisés est resté stable dans la plupart des provinces/régions, sauf dans le Brabant wallon et dans la province du Luxembourg, où il a augmenté. Le PR a encore augmenté dans la plupart des provinces/région, sauf dans la Région bruxelloise, Namur et le Brabant flamand où il est resté stable ou a diminué (Figure 23).

Figure 23 : Évolution du nombre de tests et du taux de positivité par province



Pour les autres indicateurs, l'évolution de la situation épidémiologique est variable en fonction des provinces (voir également Annexes 1 et 2).

À **Anvers**, tous les indicateurs ont augmenté. Seul le nombre de lits occupés aux soins intensifs est resté stable.

Dans le Brabant wallon, tous les indicateurs ont également augmenté.

Dans le **Hainaut**, l'incidence cumulée sur 14 jours pour le nombre de cas est restée stable, mais le nombre de cas sur les 7 derniers jours a augmenté et le Rt est à présent supérieur à 1. Le nombre d'hospitalisations a également augmenté, mais le nombre de lits occupés aux soins intensifs est resté stable.

A **Liège**, la plupart des indicateurs ont diminué, à l'exception du PR et du Rt, qui est à présent supérieur à 1. Malgré une diminution, les valeurs d'incidence pour le nombre de cas et pour le nombre d'hospitalisations restent néanmoins parmi les plus élevées de Belgique (avec la Région bruxelloise et la Communauté germanophone). Il est important de souligner que dans la province de Liège, ainsi qu'en partie en Communauté germanophone, la situation de crise suite aux inondations du mois de juillet, avec notamment un relogement des habitants de certaines communes (et donc des conditions de logement plus difficiles) et un changement des priorités, peut avoir un impact sur la situation épidémiologique.

Dans le **Limbourg**, les indicateurs liés au nombre de cas ont augmenté, le Rt est à présent supérieur à 1. Les indicateurs liés aux hospitalisations ont diminué après une augmentation observée la semaine passée.

Au Luxembourg, tous les indicateurs ont encore augmenté.

A **Namur**, l'incidence sur 14 jours pour le nombre de cas a légèrement augmenté, le Rt et le PR restent stables. Après une forte augmentation observée la semaine dernière, le nombre d'hospitalisations a à nouveau diminué.

En **Flandre orientale**, tous les indicateurs sont en légère augmentation, sauf le nombre de lits occupés aux soins intensifs qui est resté stable. Le Rt est à présent supérieur à 1.

Dans le **Brabant flamand**, l'incidence sur 14 jours pour le nombre de cas a augmenté. Les autres indicateurs restent relativement stable.

En **Flandre occidentale**, les indicateurs liés au nombre de cas sont en augmentation, le Rt passe au-dessus de la valeur de 1. L'incidence pour le nombre d'hospitalisations et le nombre de lots occupés aux soins intensifs ont par contre diminué.

En **Région bruxelloise**, tous les indicateurs ont encore diminué. Le Rt est toujours inférieur à 1

En **Communauté germanophone**, les indicateurs sont encore en augmentation. En raison de la faible population, les chiffres peuvent connaître d'importantes fluctuations, mais ces dernières semaines ils se sont maintenus à un niveau élevé.

Les niveaux d'alarme par province vont du niveau 1 au niveau 4 (voir Tableau). Il n'y a pas de changements cette semaine. Les provinces du Brabant wallon, du Hainaut et du Luxembourg seront réévaluées la semaine prochaine et pourraient passer du niveau 2 au niveau 3.

Période 03/10 – 09/10/21	Infections incidence sur 14j pour 100 000	% Augmentation du nombre de cas	Nombre de tests pour 100 000	Rt (cas)	PR	Hospitalisati ons incidence sur 7j pour 100 000 ¹¹	Occupation USI	Temps doublement/ division	Niveau d'alarme
Belgique	243	+10 %	2 702	1,079	5,1 %	3,4	10 %	-159	2
Antwerpen	195	+18 %	2 617	1,132	4,4 %	3,1	8 %	46	2
Brabant wallon	358	+30 %	3 340	1,208	6,3 %	1,5	22 %	inf	2
Hainaut	184	+9 %	2 138	1,087	4,9 %	4,8	7 %	16	2
Liège	420	+1 %	2 843	1,011	8,2 %	6,5	16 %	-119	4
Limburg	124	+52 %	2 185	1,313	3,7 %	0,9	4 %	-6	1
Luxembourg	318	+33 %	2 767	1,212	7,0 %	4,2	14 %	-17	2
Namur	249	+3 %	2 254	1,013	5,9 %	1,6	6 %	-8	2
Oost-Vlaanderen	138	+21 %	2 102	1,151	4,0 %	1,8	8 %	63	1
Vlaams-Brabant	265	+5 %	3 030	1,051	4,9 %	1,5	7 %	16	2
West-Vlaanderen	124	+43 %	2 270	1,282	3,5 %	2,1	5 %	63	2
Région Bruxelles- Capitale	426	-6 %	3 800	0,962	6,0 %	7,5	20 %	-24	4
Deutschsprachige Gemeinschaft	651	+14 %	2 586	1,082	14,8 %	6,5	NA	NA	4

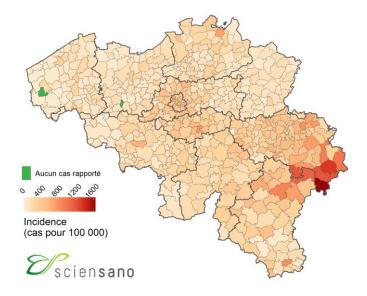
¹¹ Données de la semaine 40 (du 4 au 10 octobre 2021).

COMMUNES

L'Annexe 3 montre les communes par province en fonction de l'incidence cumulée sur 14 jours et du taux de positivité. Les communes présentant une tendance à la hausse (signal d'alerte basé sur différents indicateurs) sont indiquées par un astérisque rouge. Le nombre de communes ayant fait l'objet d'une alerte a encore augmenté au cours de la semaine dernière (77 par rapport à 53 la semaine précédente).

La Figure 24 représente les incidences par commune. La majorité des communes présentant les incidences les plus élevées se trouvent toujours principalement en province de Liège et du Luxembourg.. Le nombre de communes dont l'incidence cumulée sur 14 jours est supérieure à 100/100 000 a légèrement augmenté (455 cette semaine par rapport à 428). Le nombre de communes où l'incidence est supérieure à 400/100 000 reste stable (83). Trois communes n'ont pas enregistré de cas au cours des 14 derniers jours (diminution par rapport à la semaine dernière).

Figure 24 : Incidence cumulée sur 14 jours par commune



Le tableau ci-dessous reprend les communes de Wallonie (où les alertes automatiques ne concernent que les clusters) pour lesquelles la situation est moins bonne que la moyenne de la province, c'est-à-dire qu'elles se trouvent à un niveau d'alerte plus élevé que la province en question, sur base des indicateurs disponibles pour les communes (incidence et PR) et pour lesquelles l'inspection régionale de la santé n'a pas trouvé d'explication claire à cette tendance (telle qu'un foyer connu dans une école ou une entreprise).

Dans ces communes, il est recommandé de réunir la cellule de crise pour rechercher une cause possible à cette augmentation et examiner si des mesures supplémentaires doivent être envisagées. Si une commune a déjà réuni la cellule de crise cette semaine ou la semaine dernière après une alerte dans le RAG ou par AViQ, une nouvelle réunion n'est pas nécessaire.

Communes	Incidence (14d)	Nombre de cas (7d)	Augmentation (7d)	Augmentation % (7d)	PR
Brabant Wallon (niveau o	d'alarme 2)				
Mont-Saint-Guibert	781	34	6	21%	10,0%
Ottignies-Louvain-la-					
Neuve	562	93	11	13%	7,2%
Walhain	497	31	25	417%	8,8%
Tubize	417	57	0	0%	7,4%
Chastre	414	21	10	91%	7,3%
Nivelles	393	82	50	156%	8,0%
La Hulpe	349	15	4	36%	7,0%
Genappe	294	26	6	30%	7,0%
Villers-la-Ville	275	23	16	229%	6,4%
Wavre	270	62	30	94%	5,5%
Hélécine	219	8	8	3 1/0	8,9%
Hainaut (niveau d'alarme		<u> </u>	<u> </u>		3,370
Farciennes	356	25	10	67%	9,9%
Ham-sur-Heure-	330			0770	3,370
Nalinnes	300	22	3	16%	6,9%
Gerpinnes	291	23	9	64%	7,1%
Charleroi	268	284	28	11%	6,5%
Frameries	235	26	1	4%	7,4%
Fontaine-l'Evêque	233	21	1	5%	6,4%
Pont-à-Celles	225	29	19	190%	
				190%	6,6%
Pecq	154	9	9	1220/	6,3%
Chièvres	144	7	4	133%	6,2%
Frasnes-lez-Anvaing	109	13	13		6,8%
Liège (niveau d'alarme 4	,	26		200/	24.20/
Burg-Reuland	1.621	36	8	29%	24,2%
Amblève	1.340	41	8	24%	18,7%
Saint-Vith	1.137	61 10	10	20%	17,2%
Trois-Ponts Lontzen	783 748	23	2	10%	13,2% 14,6%
Jalhay	746	34	5	17%	13,2%
Welkenraedt	639	33	1	3%	16,5%
Theux	549	41	16	64%	12,2%
Anthisnes	548	15	7	88%	10,2%
Dison	476	51	30	143%	10,8%
Verviers	470	136	13	11%	10,7%
Luxembourg (niveau d'al					-,-,-
Vielsalm	1.117	53	18	51%	15%

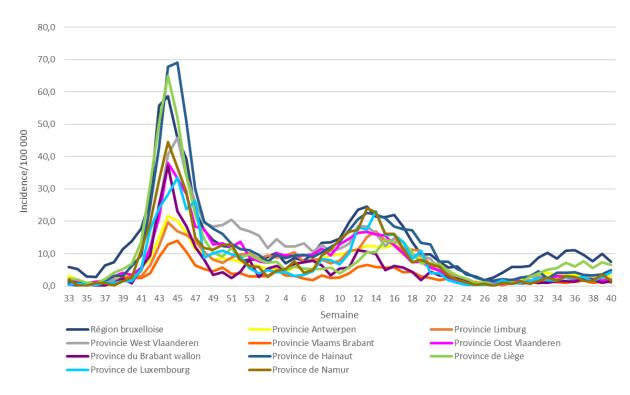
Marche-en-Famenne 583 57 11 24% 9% Erezée 487 12 8 200% 15% Neufchâteau 472 30 23 329% 12% Rendeux 453 8 4 100% 9% Daverdisse 424 4 2 100% 3% Tenneville 415 7 2 40% 7% Hotton 406 13 3 30% 11% Bertogne 400 8 1 14% 13% Gouvy 389 13 5 63% 9% Saint-Hubert 373 15 9 150% 6% Manhay 360 9 5 125% 9% Melix devant-Virton 318 6 3 100% 7% Bastogne 264 25 7 39% 7% Tintigny 230 6 2 50%						
Neufchâteau 472 30 23 329% 12% Rendeux 453 8 4 100% 9% Daverdisse 424 4 2 100% 8% Tenneville 415 7 2 40% 7% Hotton 406 13 3 30% 111 Bertogne 400 8 1 14% 13% Gouvy 389 13 5 63% 9% Saint-Hubert 373 15 9 150% 6% Manhay 360 9 5 125% 9% Meix-devant-Virton 318 6 3 100% 7% Bastogne 264 25 7 39% 7% Vaux-sur-Sûre 222 10 7 233% 7% Bouillon 221 9 6 200% 7% Martelange 209 4 4 133%	Marche-en-Famenne	583	57	11	24%	9%
Rendeux 453 8 4 100% 9% Daverdisse 424 4 2 100% 8% Tenneville 415 7 2 40% 7% Hotton 406 13 3 30% 11% Bertogne 400 8 1 14% 13% Gouvy 389 13 5 63% 9% Saint-Hubert 373 15 9 150% 6% Manhay 360 9 5 125% 9% Meix-devant-Virton 318 6 3 100% 7% Bastogne 264 25 7 39% 7% Tintigny 230 6 2 50% 7% Bavisogne 204 25 7 39% 7% Buillon 221 9 6 200% 7% Martelange 203 23 11 9 6%	Erezée	487	12	8	200%	15%
Daverdisse 424 4 2 100% 8% Tenneville 415 7 2 40% 7% Hotton 406 13 3 30% 11% Bertogne 400 8 1 14% 13% Gouvy 389 13 5 63% 9% Saint-Hubert 373 15 9 150% 6% Manhay 360 9 5 125% 9% Meix-devant-Virton 318 6 3 100% 7% Bastogne 264 25 7 39% 7% Vaux-sur-Sûre 222 10 7 233% 7% Bouillon 221 9 6 200% 7% Martelange 203 23 11 92% 6% Etalle 168 7 4 133% 6% Etalle 168 7 4 133% 6	Neufchâteau	472	30	23	329%	12%
Tenneville 415 7 2 40% 7% Hotton 406 13 3 30% 11% Bertogne 400 8 1 14% 13% Gouvy 389 13 5 63% 9% Saint-Hubert 373 15 9 150% 6% Manhay 360 9 5 125% 9% Meix-devant-Virton 318 6 3 100% 7% Meix-devant-Virton 318 6 3 100% 7% Bastogne 264 25 7 39% 7% Tintigny 230 6 2 50% 7% Vaux-sur-Sûre 222 10 7 233% 7% Bouillon 221 9 6 200% 7% Martelange 209 4 4 133% 6% Etalle 16s 7 4 133%	Rendeux	453	8	4	100%	9%
Hotton 406 13 3 30% 11% Bertogne 400 8 1 14% 13% Gouvy 389 13 5 63% 9% Saint-Hubert 373 15 9 150% 6% Manhay 360 9 5 125% 9% Meix-devant-Virton 318 6 3 100% 7% Bastogne 264 25 7 39% 7% Tintigny 230 6 2 50% 7% Vaux-sur-Sûre 222 10 7 233% 7% Bouillon 221 9 6 200% 7% Martelange 209 4 4 133% 6% Etalle 168 7 4 133% 6% Etalle 168 7 4 133% 6% Houyet 425 14 6 75% 10,5% <td>Daverdisse</td> <td>424</td> <td>4</td> <td>2</td> <td>100%</td> <td>8%</td>	Daverdisse	424	4	2	100%	8%
Bertogne 400 8 1 14% 13% Gouvy 389 13 5 63% 9% Saint-Hubert 373 15 9 150% 6% Manhay 360 9 5 125% 9% Meix-devant-Virton 318 6 3 100% 7% Bastogne 264 25 7 39% 7% Tintigny 230 6 2 50% 7% Vaux-sur-Sûre 222 10 7 233% 7% Bouillon 221 9 6 200% 7% Martelange 209 4 4 133% 6% Etalle 168 7 4 133% 6% Etalle 168 7 4 133% 6% Houyet 375 11 3 38% 11,9% Gesves 331 16 8 100% 10,2%	Tenneville	415	7	2	40%	7%
Gouvy 389 13 5 63% 9% Saint-Hubert 373 15 9 150% 6% Manhay 360 9 5 125% 9% Meix-devant-Virton 318 6 3 100% 7% Bastogne 264 25 7 39% 7% Tintigny 230 6 2 50% 7% Vaux-sur-Sûre 222 10 7 233% 7% Bouillon 221 9 6 200% 7% Martelange 209 4 4 7% Martelange 203 23 11 92% 6% Etalle 168 7 4 133% 6% Namur (niveau d'alarme 2) 5 14 6 75% 10,5% Houyet 375 11 3 38% 11,9% Gesves 331 16 8 100% 10,2	Hotton	406	13	3	30%	11%
Saint-Hubert 373 15 9 150% 6% Manhay 360 9 5 125% 9% Meix-devant-Virton 318 6 3 100% 7% Bastogne 264 25 7 39% 7% Tintigny 230 6 2 50% 7% Vaux-sur-Sûre 222 10 7 233% 7% Bouillon 221 9 6 200% 7% Martelange 209 4 4 7% Aubange 203 23 11 92% 6% Etalle 168 7 4 133% 6% Etalle 168 7 4 133% 6% Namur (niveau d'alarme 2) 10 75 10,5% 10,5% Houyet 375 11 3 38% 11,9% Gesves 331 16 8 100% 10,2%	Bertogne	400	8	1	14%	13%
Manhay 360 9 5 125% 9% Meix-devant-Virton 318 6 3 100% 7% Bastogne 264 25 7 39% 7% Tintigny 230 6 2 50% 7% Vaux-sur-Sûre 222 10 7 233% 7% Bouillon 221 9 6 200% 7% Martelange 209 4 4 7% Aubange 203 23 11 92% 6% Etalle 168 7 4 133% 6% Namur (niveau d'alarme 2) 8 1 92% 10% Déby 425 14 6 75% 10,5% Houyet 375 11 3 38% 11,9% Gesves 331 16 8 100% 10,2% Gedinne 323 8 1 14% 8,1%	Gouvy	389	13	5	63%	9%
Meix-devant-Virton 318 6 3 100% 7% Bastogne 264 25 7 39% 7% Tintigny 230 6 2 50% 7% Vaux-sur-Sûre 222 10 7 233% 7% Bouillon 221 9 6 200% 7% Martelange 209 4 4 7% 6% Aubange 203 23 11 92% 6% Etalle 168 7 4 133% 6% Etalle 168 7 4 133% 6% Namur (niveau d'alarme 2) 5 14 6 75% 10,5% Houyet 375 11 3 38% 11,9% Gesves 331 16 8 100% 10,2% Gedinne 323 8 1 14% 8,1% Ejhezée 315 30 8 36%	Saint-Hubert	373	15	9	150%	6%
Bastogne 264 25 7 39% 7% Tintigny 230 6 2 50% 7% Vaux-sur-Sûre 222 10 7 233% 7% Bouillon 221 9 6 200% 7% Martelange 209 4 4 7% 6% Aubange 203 23 11 92% 6% Etalle 168 7 4 133% 6% Namur (niveau d'alarme 2) 8 1 133% 6% Namur (niveau d'alarme 2) 14 6 75% 10,5% Houyet 375 11 3 38% 11,9% Gesves 331 16 8 100% 10,2% Gedinne 323 8 1 14% 8,1% Eghezée 315 30 8 36% 6,7% Yvoir 297 18 9 100% 7,5% <td>Manhay</td> <td>360</td> <td>9</td> <td>5</td> <td>125%</td> <td>9%</td>	Manhay	360	9	5	125%	9%
Tintigny 230 6 2 50% 7% Vaux-sur-Sûre 222 10 7 233% 7% Bouillon 221 9 6 200% 7% Martelange 209 4 4 7% Aubange 203 23 11 92% 6% Etalle 168 7 4 133% 6% Namur (niveau d'alarme 2) 8 1 133% 10,5% Houyet 425 14 6 75% 10,5% Houyet 375 11 3 38% 11,9% Gesves 331 16 8 100% 10,2% Gedinne 323 8 1 14% 8,1% Eghezée 315 30 8 36% 6,7% Yvoir 297 18 9 100% 7,5% Somme-Leuze 289 13 9 225% 6,8% <tr< td=""><td>Meix-devant-Virton</td><td>318</td><td>6</td><td>3</td><td>100%</td><td>7%</td></tr<>	Meix-devant-Virton	318	6	3	100%	7%
Vaux-sur-Sûre 222 10 7 233% 7% Bouillon 221 9 6 200% 7% Martelange 209 4 4 7% Aubange 203 23 11 92% 6% Etalle 168 7 4 133% 6% Namur (niveau d'alarme 2) Ohey 425 14 6 75% 10,5% Houyet 375 11 3 38% 11,9% Gesves 331 16 8 100% 10,2% Gedinne 323 8 1 14% 8,1% Eghezée 315 30 8 36% 6,7% Yvoir 297 18 9 100% 7,5% Somme-Leuze 289 13 9 225% 6,8% Rochefort 285 27 18 200% 8,6% Assesse 278	Bastogne	264	25	7	39%	7%
Bouillon 221 9 6 200% 7% Martelange 209 4 4 7% Aubange 203 23 11 92% 6% Etalle 168 7 4 133% 6% Namur (niveau d'alarme 2) Ohey 425 14 6 75% 10,5% Houyet 375 11 3 38% 11,9% Gesves 331 16 8 100% 10,2% Gedinne 323 8 1 14% 8,1% Eghezée 315 30 8 36% 6,7% Yvoir 297 18 9 100% 7,5% Somme-Leuze 289 13 9 225% 6,8% Rochefort 285 27 18 200% 8,6% Assesse 278 16 12 300% 10,3% Jemeppe-sur-Sambre 255 <td>Tintigny</td> <td>230</td> <td>6</td> <td>2</td> <td>50%</td> <td>7%</td>	Tintigny	230	6	2	50%	7%
Martelange 209 4 4 4 7% Aubange 203 23 11 92% 6% Etalle 168 7 4 133% 6% Namur (niveau d'alarme 2) Ohey 425 14 6 75% 10,5% Houyet 375 11 3 38% 11,9% Gesves 331 16 8 100% 10,2% Gedinne 323 8 1 14% 8,1% Eghezée 315 30 8 36% 6,7% Yvoir 297 18 9 100% 7,5% Somme-Leuze 289 13 9 225% 6,8% Rochefort 285 27 18 200% 8,6% Assesse 278 16 12 300% 10,3% Jemeppe-sur-Sambre 255 29 9 45% 7,4%	Vaux-sur-Sûre	222	10	7	233%	7%
Aubange 203 23 11 92% 6% Etalle 168 7 4 133% 6% Namur (niveau d'alarme 2) Ohey 425 14 6 75% 10,5% Houyet 375 11 3 38% 11,9% Gesves 331 16 8 100% 10,2% Gedinne 323 8 1 14% 8,1% Eghezée 315 30 8 36% 6,7% Yvoir 297 18 9 100% 7,5% Somme-Leuze 289 13 9 225% 6,8% Rochefort 285 27 18 200% 8,6% Assesse 278 16 12 300% 10,3% Jemeppe-sur-Sambre 255 29 9 45% 7,4% Beauraing 248 12 1 9% 7,1% La Bruyèr	Bouillon	221	9	6	200%	7%
Etalle 168 7 4 133% 6% Namur (niveau d'alarme 2) Ohey 425 14 6 75% 10,5% Houyet 375 11 3 38% 11,9% Gesves 331 16 8 100% 10,2% Gedinne 323 8 1 14% 8,1% Eghezée 315 30 8 36% 6,7% Yvoir 297 18 9 100% 7,5% Somme-Leuze 289 13 9 225% 6,8% Rochefort 285 27 18 200% 8,6% Assesse 278 16 12 300% 10,3% Jemeppe-sur-Sambre 255 29 9 45% 7,4% Beauraing 248 12 1 9% 7,1% La Bruyère 246 16 9 129% 7,0% Philippeville <td>Martelange</td> <td>209</td> <td>4</td> <td>4</td> <td></td> <td>7%</td>	Martelange	209	4	4		7%
Namur (niveau d'alarme 2) Ohey 425 14 6 75% 10,5% Houyet 375 11 3 38% 11,9% Gesves 331 16 8 100% 10,2% Gedinne 323 8 1 14% 8,1% Eghezée 315 30 8 36% 6,7% Yvoir 297 18 9 100% 7,5% Somme-Leuze 289 13 9 225% 6,8% Rochefort 285 27 18 200% 8,6% Assesse 278 16 12 300% 10,3% Jemeppe-sur-Sambre 255 29 9 45% 7,4% Beauraing 248 12 1 9% 7,1% La Bruyère 246 16 9 129% 7,0% Philippeville 227 18 15 500% 12,6% Flor	Aubange	203	23	11	92%	6%
Ohey 425 14 6 75% 10,5% Houyet 375 11 3 38% 11,9% Gesves 331 16 8 100% 10,2% Gedinne 323 8 1 14% 8,1% Eghezée 315 30 8 36% 6,7% Yvoir 297 18 9 100% 7,5% Somme-Leuze 289 13 9 225% 6,8% Rochefort 285 27 18 200% 8,6% Assesse 278 16 12 300% 10,3% Jemeppe-sur-Sambre 255 29 9 45% 7,4% Beauraing 248 12 1 9% 7,1% La Bruyère 246 16 9 129% 7,0% Philippeville 227 18 15 500% 12,6% Florennes 213 15 6	Etalle	168	7	4	133%	6%
Houyet 375 11 3 38% 11,9% Gesves 331 16 8 100% 10,2% Gedinne 323 8 1 14% 8,1% Eghezée 315 30 8 36% 6,7% Yvoir 297 18 9 100% 7,5% Somme-Leuze 289 13 9 225% 6,8% Rochefort 285 27 18 200% 8,6% Assesse 278 16 12 300% 10,3% Jemeppe-sur-Sambre 255 29 9 45% 7,4% Beauraing 248 12 1 9% 7,1% La Bruyère 246 16 9 129% 7,0% Philippeville 227 18 15 500% 12,6% Florennes 213 15 6 67% 7,2% Sambreville 212 33 6 <td>Namur (niveau d'alarme 2</td> <td>2)</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td>	Namur (niveau d'alarme 2	2)				
Gesves 331 16 8 100% 10,2% Gedinne 323 8 1 14% 8,1% Eghezée 315 30 8 36% 6,7% Yvoir 297 18 9 100% 7,5% Somme-Leuze 289 13 9 225% 6,8% Rochefort 285 27 18 200% 8,6% Assesse 278 16 12 300% 10,3% Jemeppe-sur-Sambre 255 29 9 45% 7,4% Beauraing 248 12 1 9% 7,1% La Bruyère 246 16 9 129% 7,0% Philippeville 227 18 15 500% 12,6% Florennes 213 15 6 67% 7,2% Sambreville 212 33 6 22% 6,6% Mettet 211 15 2 <td>Ohey</td> <td>425</td> <td>14</td> <td>6</td> <td>75%</td> <td>10,5%</td>	Ohey	425	14	6	75%	10,5%
Gedinne 323 8 1 14% 8,1% Eghezée 315 30 8 36% 6,7% Yvoir 297 18 9 100% 7,5% Somme-Leuze 289 13 9 225% 6,8% Rochefort 285 27 18 200% 8,6% Assesse 278 16 12 300% 10,3% Jemeppe-sur-Sambre 255 29 9 45% 7,4% Beauraing 248 12 1 9% 7,1% La Bruyère 246 16 9 129% 7,0% Philippeville 227 18 15 500% 12,6% Florennes 213 15 6 67% 7,2% Sambreville 212 33 6 22% 6,6% Mettet 211 15 2 15% 7,0%	Houyet	375	11	3	38%	11,9%
Eghezée 315 30 8 36% 6,7% Yvoir 297 18 9 100% 7,5% Somme-Leuze 289 13 9 225% 6,8% Rochefort 285 27 18 200% 8,6% Assesse 278 16 12 300% 10,3% Jemeppe-sur-Sambre 255 29 9 45% 7,4% Beauraing 248 12 1 9% 7,1% La Bruyère 246 16 9 129% 7,0% Philippeville 227 18 15 500% 12,6% Florennes 213 15 6 67% 7,2% Sambreville 212 33 6 22% 6,6% Mettet 211 15 2 15% 7,0%	Gesves	331	16	8	100%	10,2%
Yvoir 297 18 9 100% 7,5% Somme-Leuze 289 13 9 225% 6,8% Rochefort 285 27 18 200% 8,6% Assesse 278 16 12 300% 10,3% Jemeppe-sur-Sambre 255 29 9 45% 7,4% Beauraing 248 12 1 9% 7,1% La Bruyère 246 16 9 129% 7,0% Philippeville 227 18 15 500% 12,6% Florennes 213 15 6 67% 7,2% Sambreville 212 33 6 22% 6,6% Mettet 211 15 2 15% 7,0%	Gedinne	323	8	1	14%	8,1%
Somme-Leuze 289 13 9 225% 6,8% Rochefort 285 27 18 200% 8,6% Assesse 278 16 12 300% 10,3% Jemeppe-sur-Sambre 255 29 9 45% 7,4% Beauraing 248 12 1 9% 7,1% La Bruyère 246 16 9 129% 7,0% Philippeville 227 18 15 500% 12,6% Florennes 213 15 6 67% 7,2% Sambreville 212 33 6 22% 6,6% Mettet 211 15 2 15% 7,0%	Eghezée	315	30	8	36%	6,7%
Rochefort 285 27 18 200% 8,6% Assesse 278 16 12 300% 10,3% Jemeppe-sur-Sambre 255 29 9 45% 7,4% Beauraing 248 12 1 9% 7,1% La Bruyère 246 16 9 129% 7,0% Philippeville 227 18 15 500% 12,6% Florennes 213 15 6 67% 7,2% Sambreville 212 33 6 22% 6,6% Mettet 211 15 2 15% 7,0%	Yvoir	297	18	9	100%	7,5%
Assesse 278 16 12 300% 10,3% Jemeppe-sur-Sambre 255 29 9 45% 7,4% Beauraing 248 12 1 9% 7,1% La Bruyère 246 16 9 129% 7,0% Philippeville 227 18 15 500% 12,6% Florennes 213 15 6 67% 7,2% Sambreville 212 33 6 22% 6,6% Mettet 211 15 2 15% 7,0%	Somme-Leuze	289	13	9	225%	6,8%
Jemeppe-sur-Sambre 255 29 9 45% 7,4% Beauraing 248 12 1 9% 7,1% La Bruyère 246 16 9 129% 7,0% Philippeville 227 18 15 500% 12,6% Florennes 213 15 6 67% 7,2% Sambreville 212 33 6 22% 6,6% Mettet 211 15 2 15% 7,0%	Rochefort	285	27	18	200%	8,6%
Beauraing 248 12 1 9% 7,1% La Bruyère 246 16 9 129% 7,0% Philippeville 227 18 15 500% 12,6% Florennes 213 15 6 67% 7,2% Sambreville 212 33 6 22% 6,6% Mettet 211 15 2 15% 7,0%	Assesse	278	16	12	300%	10,3%
La Bruyère 246 16 9 129% 7,0% Philippeville 227 18 15 500% 12,6% Florennes 213 15 6 67% 7,2% Sambreville 212 33 6 22% 6,6% Mettet 211 15 2 15% 7,0%	Jemeppe-sur-Sambre	255	29	9	45%	7,4%
La Bruyère 246 16 9 129% 7,0% Philippeville 227 18 15 500% 12,6% Florennes 213 15 6 67% 7,2% Sambreville 212 33 6 22% 6,6% Mettet 211 15 2 15% 7,0%	Beauraing	248	12	1	9%	7,1%
Florennes 213 15 6 67% 7,2% Sambreville 212 33 6 22% 6,6% Mettet 211 15 2 15% 7,0%	La Bruyère	246	16	9	129%	7,0%
Florennes 213 15 6 67% 7,2% Sambreville 212 33 6 22% 6,6% Mettet 211 15 2 15% 7,0%	Philippeville	227	18	15	500%	12,6%
Mettet 211 15 2 15% 7,0%	Florennes	213	15	6	67%	
Mettet 211 15 2 15% 7,0%	Sambreville	212	33	6	22%	6,6%
	Couvin	181	18			

Les personnes suivantes ont participé à cet avis :

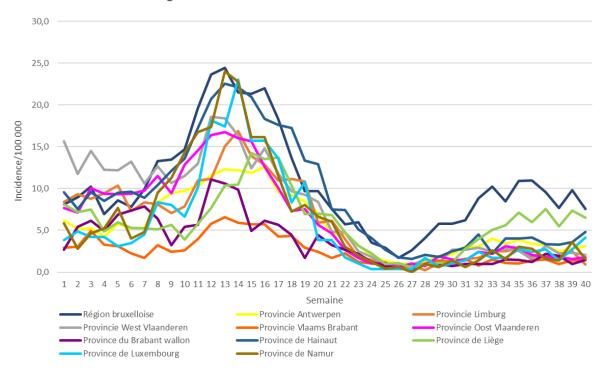
Emmanuel André (KULeuven), Niel Hens (UAntwerpen/UHasselt), Géraldine De Muylder (Sciensano), Naima Hammami (Zorg en Gezondheid), Valeska Laisnez (Sciensano), Tinne Lernout (Sciensano), Romain Mahieu (COCOM), Pierrette Melin (CHU Liège), Geert Molenberghs (UHasselt-KULeuven), Alessandro Pellegrino (AViQ), Giulietta Stefani (Sciensano), Steven Van Gucht (Sciensano), Greet Van Kersschaever (Domus Medica), Sidonie Van Renterhgem (ONE), Erika Vlieghe (UZA).

Annexe 1 : Nombre de nouvelles hospitalisations/100 000 habitants par semaine et par province, semaines 35/2020 à 40/2021

La figure ci-dessous ne tient pas compte du nombre de lits disponibles dans une province ; ce suivi est assuré par le groupe "Surge capacity".



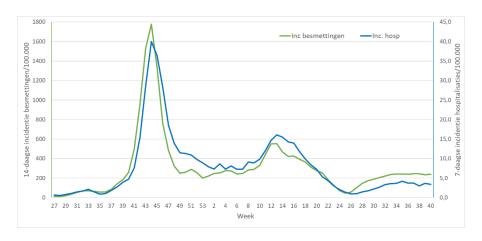
L'analyse des semaines 1 - 40/2021 montre toujours une incidence plus élevée en Région bruxelloise et en province de Liège, ainsi qu'une augmentation récente dans les provinces du Hainaut et du Luxembourg.



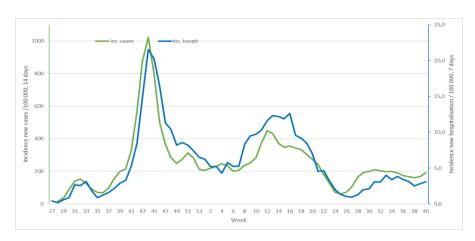
Annexe 2 : Evolution de l'épidémie par province pour les nouvelles infections et les nouvelles hospitalisations

(A noter : l'axe des ordonnées diffère en fonction des provinces)

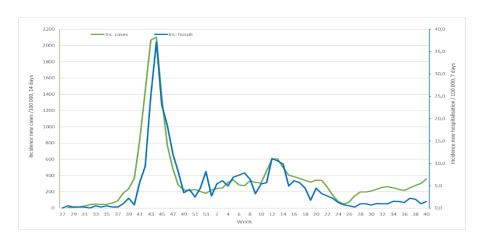
Belgique



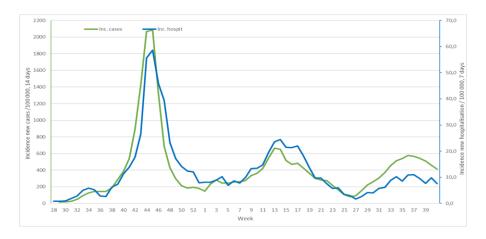
Antwerpen



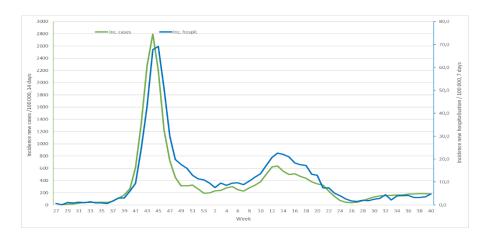
Brabant wallon



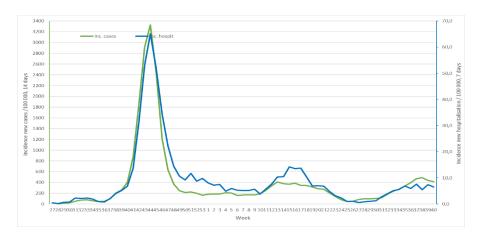
Brussels



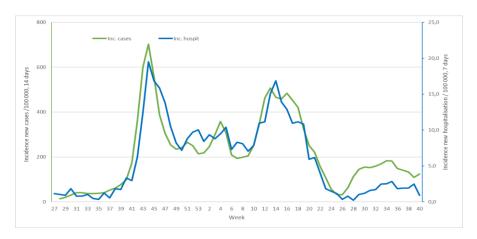
Hainaut



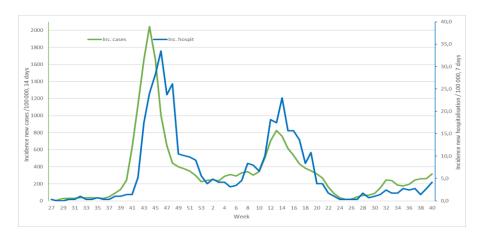
Liège



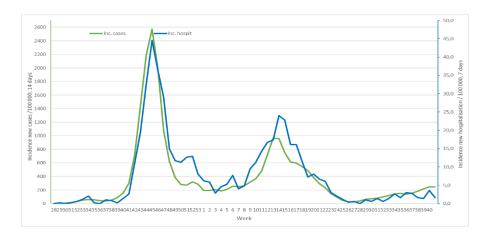
Limburg



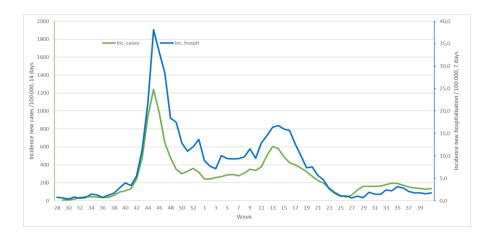
Luxembourg



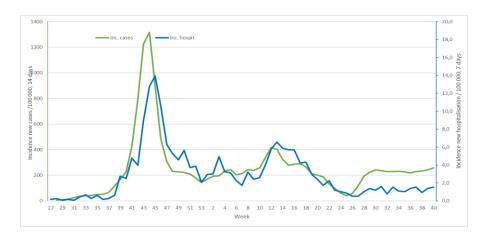
Namur



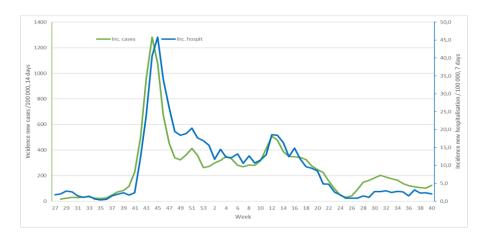
Oost-Vlaanderen



Vlaams-Brabant



West-Vlaanderen



Annexe 3 : Communes au sein des différentes provinces, en fonction du taux de positivité et de l'incidence cumulative sur 14 jours

Les communes sont représentées en fonction de leur taux de positivité (abscisse) et de l'incidence cumulative sur 14 jours (ordonnée). Les communes indiquées en rouge ont une tendance à la hausse, les communes en gris une tendance à la baisse ou stable. Les lignes pleines montrent l'incidence cumulée moyenne et le PR pour la province concernée, les lignes pointillées indiquent l'incidence cumulée moyenne et le PR pour la Belgique.

